

Commission de l'autonomie de la
personne et de la silver économie
Commission du Territoire d'action Ouest
Commission du Territoire d'action Sud

**22040 - Création extension et réhabilitation
des établissements et équipements**

**Proposition d'attribution de subventions en
faveur de deux opérations d'investissement
d'EHPAD à INGWILLER et SAINT-PIERRE et
d'approbation des projets de convention y afférents**

Rapport n° CP/2019/297

Service gestionnaire :

I250 - Service des établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions d'investissement d'une part, pour des travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD du Neuenberg à INGWILLER, et d'autre part pour des travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD des Missions Africaines à SAINT PIERRE.

Chef de file de la politique en faveur des personnes âgées, le Département subventionne les opérations de création ou de rénovation lourde en vue d'adapter les établissements hébergeant des personnes âgées à la prise en charge de la dépendance. Le taux de subvention est de 30 % des prix-plafond. Depuis 2014, par délibération n° CP/2014/61 ceux-ci sont fixés à 70 000 € par lit pour les travaux et à 3 600 € par lit pour le mobilier.

Le rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer deux subventions concernant les opérations détaillées ci-dessous. Ces investissements sont à réaliser sur le territoire Ouest ainsi que sur le territoire Sud.

Une autorisation de programme de 6 266 000 € a été votée au BP 2019 le 13 décembre 2018 (délibération CD/2018/143) pour la création, l'extension, la réhabilitation et les équipements des EHPAD.

TERRITOIRE OUEST

Travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD du Neuenberg à INGWILLER

L'hôpital du Neuenberg est situé à proximité du centre-ville d'Ingwiller dans un parc arboré. Il est géré par la Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse.

Sa capacité est de 129 lits hospitaliers, 45 lits de soins de longue durée et 136 lits d'EHPAD. L'EHPAD comprend trois bâtiments distincts.

La réorganisation architecturale et fonctionnelle permet de liasonner les différents bâtiments du site du Neuenberg. Le projet vise à apporter d'une part, une meilleure qualité de vie aux personnes âgées dépendantes et à leurs familles, et d'autre part à améliorer les conditions de travail du personnel. Ce projet porte également sur la suppression des 14 chambres à deux lits (soit 28 lits).

Projet architectural

Ce projet concerne principalement les 136 résidents de l'EHPAD mais également les autres services de l'hôpital pour la cuisine centrale. Il porte sur :

- la suppression des chambres à 2 lits,
- la création de lieux de vie dans les étages,
- la création d'une salle de restauration commune aux 3 bâtiments de l'EHPAD,
- la mise en liaison des 3 bâtiments par la construction de 2 passerelles pour faciliter les déplacements des personnes âgées, des familles et du personnel,
- le transfert de la cuisine centrale du Neuenberg au sous-sol du nouveau bâtiment.

Les travaux ont démarré en avril 2019 en vue d'un achèvement en octobre 2020.

Coût de l'opération et financement

Le coût total des travaux est estimé à 6,8 M€ toutes dépenses confondues dont 4 944 000 € concernant l'EHPAD.

Le financement de ces investissements, est prévu de la manière suivante :

- 1 483 000 € de subvention d'investissement du Département du Bas-Rhin,
- 1 484 490 € de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA),
- 2 848 042 € d'emprunts,
- 1 000 000 € d'autofinancement.

L'impact sur le prix de journée est estimé à 2 € maximum pour un reste à charge actuel de 66,82 € en chambre individuelle.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de 1 483 000 € soit 30 % du coût prévisionnel pour les travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD du Neuenberg à Ingwiller.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et la Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse. Le projet de convention est annexé au rapport.

TERRITOIRE SUD

Travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD des Missions Africaines à SAINT PIERRE

L'EHPAD des Missions Africaines se situe sur un terrain de 7 hectares rue Principale à Saint Pierre. L'établissement est géré par l'association de la maison de retraite des Missions Africaines.

L'EHPAD, d'une capacité totale de 48 lits, est constitué actuellement de trois bâtiments. Le bâtiment central n'est pas accessible ce qui oblige l'ensemble des résidents, familles et personnels à transiter par le rez-de-chaussée pour passer d'une extrémité à l'autre. Par ailleurs, l'EHPAD a aujourd'hui beaucoup d'accès non sécurisés et non adaptés à des personnes à mobilité réduite et/ou souffrant de troubles cognitifs.

Projet architectural

Ces travaux consistent à :

- sécuriser l'ensemble de l'EHPAD et le rendre totalement accessible,
- créer des espaces de vie à chaque étage,
- créer une salle de restauration agrandie et plus adaptée à l'accueil de personnes en fauteuil roulant,
- créer des lieux conviviaux et d'animations ainsi qu'un jardin plus attractif,
- améliorer les espaces dédiés au personnel (salle de repos, salles de réunion, infirmerie et salle de soins).

Les travaux ont démarré en mars 2019 en vue d'un achèvement en septembre 2020.

Coût de l'opération et financement

Le coût total de l'opération est estimé à 4 080 000 € toutes dépenses confondues et la dépense subventionnable est de 3 360 000 €. Le financement de ces investissements est prévu de la manière suivante :

- 1 008 000 € de subvention d'investissement du Département du Bas-Rhin,
- 2 692 000 € d'emprunts,
- 380 000 € d'autofinancement.

L'impact sur le prix de journée est estimé à 2 € maximum pour un reste à charge actuel de 61,91 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de 1 008 000 € soit 30 % de la dépense subventionnable pour les travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD des Missions Africaines à Saint Pierre.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et l'association de la maison de retraite des Missions Africaines. Le projet de convention est annexé au rapport.

Ces subventions proposées relèvent de l'autorisation de programme R2019.PERS.AGEES.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
PERSAGEES 2019/1	R2019 PERSONNES AGEES	6 266 000 €	6 266 000 €	2 491 000 €

Les commissions territoriales Ouest et Sud réunies respectivement les 17 et 24 juin 2019 ont émis un avis favorable à cette proposition.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'investissement d'un montant de 2 491 000 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées ;

- approuve les termes des projets de convention de financement à conclure avec l'EHPAD du Neuenberg à Ingwiller et l'EHPAD des Missions Africaines à Saint Pierre joints à la présente délibération ;

- autorise son président à signer ces deux conventions financières.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by 'BIERRY'.

Frédéric BIERRY